



# MINEE

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

## EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES ET  
DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

2024



**MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE**

Budget pour l'exercice 2025

Tél : 222 22 34 00

[www.minee.gov.cm](http://www.minee.gov.cm)

Yaoundé - CAMEROUN

© Copyright, 2024/ Tous droits réservés



**Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;**

**Honorables Membres de la Commission ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis particulièrement heureux et très honoré de prendre la parole devant votre auguste commission, en vue de m'acquitter, une fois encore, de ce noble devoir qui consiste à soumettre à l'approbation préalable de la Représentation Nationale, la déclinaison du plan d'actions du Ministère de l'Eau et de l'Energie, au titre de l'exercice 2025.

**Madame la Présidente,**

avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de vous adresser mes sincères remerciements pour les propos aimables que vous avez bien voulu prononcer à mon endroit, ainsi qu'à l'égard de la délégation qui m'accompagne.

Je souhaiterais par ailleurs, que nos échanges soient favorables à la consolidation de la vision que le Gouvernement a pour le secteur de l'Eau et de l'Energie ; à cet effet, vous pouvez compter comme à l'accoutumée, sur ma franche collaboration et surtout ma totale disposition à aller au-devant de toutes les préoccupations éventuelles, dans le respect de nos Institutions.

Après ce préalable, si vous en avez convenance, mon intervention s'articule autour de la présentation des objectifs stratégiques du Ministère de l'Eau et de l'Energie (I), de l'état de mise en œuvre des programmes au titre de l'exercice 2024 (II), et de la présentation du projet de budget de l'exercice 2025 (III).

## I. PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**Madame la Présidente ;**

**Honorables membres de la Commission ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Il me paraît opportun de rappeler, pour mémoire, que suivant les dispositions du décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, celui-ci est principalement responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.

En cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et dans le but de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le Sous-secteur Eau et Energie se donne comme objectif stratégique de développer la production de l'eau et de l'énergie et de promouvoir leur accès à moindre coût aux populations et aux industries, à court, moyen et long termes.

En conformité avec les directives du **CHEF DE L'ETAT** contenues dans la Circulaire n°001 du 30 août 2023 relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2024, et suivant la feuille de route prescrite au MINEE par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, l'action du MINEE en 2024 visait :

### **a) Dans le domaine de l'électricité :**

- la mise en service intégrale du barrage de Nachtigal ;
- l'opérationnalisation du dernier groupe de l'usine de pied de Lom Pangar ;
- le renforcement des infrastructures énergétiques afin de répondre aux besoins de l'in-

dustrie et des populations à travers l'opérationnalisation des barrages hydro-électriques et des centrales solaires destinées à l'électrification des zones rurales ;

- la poursuite du Programme de développement du secteur de l'électricité.

#### b) Dans le secteur des produits pétroliers et du gaz :

- la construction de nouveaux bacs de stockage d'une capacité totale de **13 000 m3** des produits blancs aux dépôts SCDP ;
- le suivi des approvisionnements en produits pétroliers raffinés, pour le compte de l'année 2024 ;
- la poursuite du processus de réhabilitation et de restructuration de la SONARA.

#### c) Du point de vue des énergies renouvelables :

- le suivi de l'opérationnalisation des deux premières centrales solaires photovoltaïques de Maroua et Guider et la structuration d'une seconde phase de capacité additionnelle **28,6 Mégawatt** crêtes avec **19,2 Mégawatt heures** de stockage ;
- le suivi de la maturation des centrales solaires de Ngaoundéré et des petites centrales hydroélectriques ;
- la poursuite des travaux du projet d'électrification de 200 localités (1ère tranche de 87 localités) par systèmes solaires photovoltaïques dans les 10 Régions.

#### d) Dans le registre de l'eau et de l'assainissement liquide :

- le parachèvement de l'exécution du PLANUT-volet eau ;
- la finalisation des travaux du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs, à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
- la maturation du méga-projet d'adduction d'eau potable de la ville de Douala à partir du fleuve Wouri.

## II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE L'EXERCICE 2024 : BILAN ET PERSPECTIVES

**Madame la Présidente,**

Il y'a de cela un an, votre commission adoptait une enveloppe budgétaire d'un montant de **308 milliards 725 millions de FCFA** en dépenses en capital et **9 milliards 33 millions** en dépenses courantes. Mais à la faveur de l'ordonnance n ° 2024/001 du 20 juin 2024 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n ° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 cette enveloppe est passée à **351 milliards 294 millions de FCFA** en dépenses en capital et **9 milliards 69 millions en dépenses** courantes , en vue de l'amélioration, non seulement de l'offre, mais également de l'accès des populations et des industries aux services publics de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement liquide.

Rendu ainsi à quelques jours seulement de la clôture de cet exercice budgétaire, je voudrais vous rassurer que l'exécution de ce budget s'est globalement faite de façon satisfaisante, en dépit de quelques difficultés observées.



D'une manière générale, le Budget de l'Etat du Cameroun pour le compte de l'exercice 2024, s'est faite dans un environnement international marqué par la persistance des perturbations des circuits d'approvisionnement causées par le conflit russo-ukrainien ; lesquelles perturbations ont eu pour conséquence le renchérissement de la dette extérieure et des importations.

Toutefois, quelques faits marquants ont positivement impacté le sous- secteur. Il s'agit notamment :

- de la mise en service des équipements et ouvrages du Projet d'alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
- de la mise en production des quatre premiers groupes de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal ;
- de la mise en service complète de l'usine de pied de Lom Pangar ;
- du démarrage effectif des activités du plan d'actions prioritaires transport-distribution du Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité du Cameroun (PRSEC) ;
- de l'ajustement des puissances souscrites des abonnés Moyenne Tension (MT) de l'Etat de 56 MW à une puissance raisonnable de 17 MW ; ce qui a permis d'obtenir les premières économies financières sur la facture d'électricité de l'Etat.

## A- RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2024

Les grandes orientations qui ont guidé l'exécution du budget 2024 du département ministériel dont j'ai la charge, concernent l'offre d'énergie (1), l'accès à l'énergie (2), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (3), la gouvernance et l'appui institutionnel du Sous-secteur (4).

### 1- EXECUTION DU PROGRAMME OFFRE D'ENERGIE

Dans le cadre du **Programme Offre d'énergie**, les actions inscrites au budget 2024 poursuivaient les objectifs suivants :

- garantir à court, moyen et long termes la sécurisation de l'approvisionnement du pays en énergie électrique et en produits pétroliers à moindre coût ;
- améliorer l'accès des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire et renforcer les capacités des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux Sud et Nord pour obtenir un réseau national interconnecté ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux électriques avec les pays voisins dans l'optique des échanges d'énergie.

Ainsi, pour le compte de l'année 2024, plus précisément **dans le domaine de l'électricité**, l'une des actions phares a été la contractualisation effective de plusieurs entreprises en vue du démarrage effectif de certains travaux inscrits dans le Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité du Cameroun (PRSEC).

Pour mémoire, ledit Plan qui a été élaboré par le MINEE et adopté par le Gouvernement en 2023, définit les actions à mener, à court et à moyen termes en vue de satisfaire la demande des industries et des ménages, mais aussi d'améliorer la viabilité financière du secteur de l'électricité

ainsi que l'équilibre financier de l'ensemble des opérateurs dudit secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan, le Gouvernement a reçu le soutien, sous forme d'appui budgétaire, de certains partenaires financiers au développement à l'instar de la Banque Mondiale (**180 milliards de FCFA**) et de la Banque Africaine de Développement (**48 milliards de FCFA**). Cet appui budgétaire de **228 milliards de FCFA** contribuera à réaliser une partie des actions prioritaires en transport et distribution sur la période 2024-2026, afin d'adresser la question de l'absorption optimale de l'énergie électrique issue du barrage de Nachtigal.

A terme, la mise en œuvre de ce plan d'actions prioritaires permettra entre autres de satisfaire une demande industrielle latente et supplémentaire évaluée à **580 MW** à travers l'augmentation des capacités de transformation des postes sources; la migration de **1 500 000** compteurs post payés en prépayés ; le remplacement de plus de **50 000 supports bois** en supports béton ; l'installation de près de **16 930 points** de comptage dans les bâtiments administratifs ainsi que l'installation d'environ **15 000 compteurs intelligents** pour la gestion des flux sur les postes Moyenne et Basse Tension et les réseaux d'éclairage public .

A date, les marchés relatifs à la fourniture et à l'installation de points de comptage des bâtiments administratifs et ceux liés à la gestion des flux sont entièrement lancés de même que les marchés relatifs à la réalisation de **130 000 nouveaux** branchements et le remplacement de **10 000 supports** bois en supports béton ainsi que la migration de **250 000 compteurs post-paid** en compteurs prépayés.

En ce qui concerne les **projets d'infrastructures de production et de transport**, le MINEE a poursuivi la mise en œuvre des projets suivants :

❖ **le projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW)**

L'année 2024 a été marquée par l'entrée en production de cet important ouvrage avec la mise en service de ses quatre premiers groupes, respectivement aux mois de mai, août, septembre et novembre 2024. Grâce à la mise en service de ces quatre groupes **240 MW** de puissance supplémentaire sont injectés dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS), permettant ainsi d'accroître l'offre de production.

La mise en service commerciale complète de l'infrastructure est prévue pour janvier 2025, pour une injection totale de **420 MW** dans le RIS.

A terme, cet ouvrage permettra de sécuriser l'alimentation en énergie des ménages et des industries et répondra par la même occasion aux engagements de l'Etat dans le cadre de l'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad.

❖ **Le projet de construction de l'usine de pied, du poste et de la ligne d'évacuation de l'ouvrage de Lom Pangar (30MW)**

Les travaux de construction de l'usine de pied sont effectivement achevés. La quatrième et dernière turbine a été installée en octobre 2024, permettant ainsi d'atteindre la capacité totale installée de **30 MW**.

❖ **Le projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot (500 MW) sur le fleuve Sanaga**

Relativement à ce projet, un Accord pour le développement en commun dudit projet a été signé le 25 juin 2021 entre la société Electricité de France (EDF) et le Gouvernement du Cameroun. Par ailleurs, le 25 septembre 2023, la société Kikot-Mbebe Hydropower Company (KHPC) a été créée avec pour corollaire l'installation des membres du Conseil d'Administration ainsi que du top mande la Direction Générale. Courant 2024, les études techniques ainsi que les études environnementales et sociales du projet se sont poursuivies et devront s'achever d'ici la fin d'année, en vue



du démarrage des travaux anticipés en 2025.

#### ❖ **Le projet d'aménagement hydroélectrique de Minkouma (300 MW)**

Après la signature du protocole d'accord avec la société CAM-HYDRO, en vue du développement de cet aménagement en mode BOT, les études techniques et environnementales sont en cours. Par ailleurs, l'Accord de Développement Conjoint du projet a été signé le 05 novembre 2024. Cet Accord définit les attributions et les obligations respectives du Gouvernement et du partenaire CAM-HYDRO et précise leurs engagements et responsabilités durant la phase de développement du projet, préalable aux phases de construction et d'exploitation de l'aménagement.

#### ❖ **Le projet d'aménagement hydroélectrique et solaire de Bini à Warack**

Le partenaire SAVANNAH Energy poursuit la structuration juridique, technique et financière du projet ainsi que les discussions avec les bailleurs de fonds.

#### ❖ **le projet de Remise à Niveau des Réseaux de Transport d'électricité et de Réforme du Secteur (PRRTERS)**

Ledit projet a permis la réalisation du poste 225 kV de Nyom 2 destiné à évacuer l'énergie produite à Nachtigal dans le RIS. Par ailleurs, la construction d'autres ouvrages s'est poursuivie tout au long de l'année 2024 avec une mise en service annoncée pour mai 2025. Il s'agit entre autres de :

- la ligne 225 kV Nyom II – Oyomabang est achevée et mise en service ;
- la ligne 225 kV Oyomabang – Nkolbisson (le taux d'avancement global est de **95%**) ;
- la ligne 400 kV Edéa - Nkolkoumou - Nyom II, (le taux d'avancement est de **79,8 %**) ;
- la ligne 90 kV Nyom 2-Ngouso (le taux d'avancement global est de **45 %**) ;
- des postes de transformation de Yaoundé (le taux d'avancement est de **84%**) et de Douala (le taux d'avancement est de **27,42%**) ;
- la ligne 225 kV Garoua – Maroua ainsi que les postes 225/90/30 kV de Garoua et Maroua dont le taux d'exécution physique au mois d'octobre 2024 est de 67 % pour les lignes et **36,4 %** pour les postes ;
- la Conception-Fourniture-Montage des lignes Haute Tension 225 kV et 90 kV autour de Douala (taux d'avancement global de **53%**).

#### ❖ **le projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbal-mayo-Mekin**

Les travaux de la phase 1 (volet poste) ont démarré le 30 novembre 2023. A terme, ce projet permettra de sécuriser l'alimentation en énergie électrique du Port Autonome de Kribi d'une part, et d'injecter l'énergie produite par le barrage de Mekin dans le Réseau Interconnecté Sud, d'autre part. A date, le taux d'exécution physique est d'environ **7%**, les études d'exécution sont validées à hauteur de **50%**, les études géotechniques et topographiques des postes électriques sont achevées.

#### ❖ **Le projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de Douala**

Ce projet dont le contrat des travaux a déjà été signé permettra d'évacuer une partie de l'énergie électrique produite par le barrage de Nachtigal vers la ville de Douala pour son essor industriel. De façon spécifique, ce projet va permettre de décongestionner les lignes existantes en état de quasi saturation ; de sécuriser l'alimentation en énergie électrique de la ville de Douala ; d'alimenter les industries situées à l'entrée Est de Douala à travers la construction des postes neufs (Maya, Ndokoti Brasserie, Azur Dibamba, Koumassi et Logbessou) et l'extension des postes de

Deido, Ngodi Bakoko, Logbaba.

❖ La construction de la ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam :

Les travaux de terrassement et les études géotechniques sont achevés. Cette ligne permettra à terme de sécuriser l'alimentation des Régions de l'Ouest, du Littoral et du Nord-Ouest et contribuera au bouclage du Réseau Interconnecté Sud ; dans le long terme, elle facilitera l'interconnexion électrique avec le Nigéria.

❖ Le projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)

Il vise dans un premier temps à évacuer l'énergie électrique produite par le barrage de Nachtigal vers les Régions septentrionales via l'interconnexion des réseaux Sud et Nord, l'objectif étant de faire de notre réseau un réseau électrique unique. Dans un second temps, ce projet contribuera à l'interconnexion avec le Tchad. A date, l'unité de gestion du projet a été créée et son personnel désigné, de même que le Comité inter-Etat co-présidé par les Ministres en charge de l'énergie du Cameroun et du Tchad ainsi que le Comité Technique conjoint. Aussi, les entreprises des travaux volet ligne ont déjà été recrutées et à pied d'œuvre sur le terrain. Et la convention de financement avec la Banque Islamique de Développement a été signée le 18 octobre 2024, pour la construction des postes.

❖ Le projet de Renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé

Ce projet vise principalement le bouclage des postes sources de la ville de Yaoundé dans l'optique d'apporter plus de souplesse dans l'exploitation.

Rendu au mois de novembre 2024, le taux de réalisation des travaux d'extension des postes de transformation d'Ahala, de Ngouso et d'Oyomabang est d'environ **97%** ; le poste neuf 225 kV d'Edéa est achevé ; le taux de réalisation de la ligne Ahala-Nkolanga-Kondengui se situe autour de **60%** ; les indemnités ont été payées.

**Dans le secteur des produits pétroliers et du gaz**, les actions du MINEE ont porté sur :

❖ l'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

Il s'est poursuivi sans heurt. Du 1er janvier au 31 octobre 2024, un volume de **1 629 479 TM** tous produits confondus a été importé pour les mises à la consommation.

S'agissant de la ligne soutien à la raffinerie de **47,88 FCFA** par litre, inscrite dans la structure des prix des produits pétroliers, un montant d'environ **353 milliards de FCFA** a déjà été reversé au 31 octobre 2024 depuis la mise en place de ce prélèvement dans les comptes de la BEAC.

❖ la poursuite des diligences nécessaires à la réhabilitation de la SONARA

En avril 2023, la SONARA a procédé à la sélection de deux entreprises pour la réalisation des études technico-économique et financière approfondies et des études de base dites FEED nécessaires pour le projet de reconstruction des unités sinistrées, la modernisation et la finalisation du projet d'extension « SONARA 2010 ».

Cependant, du fait des contraintes de trésorerie, les études suscitées n'ont pas été réalisées. Une nouvelle consultation en procédure d'urgence a été lancée le 1er août 2024, pour la mise en concurrence d'au moins trois (03) Cabinets spécialisés de réputation internationale. Cette étude devra mettre en exergue la nécessité pour la SONARA de produire des carburants (Super & Gasoil) conformes aux spécifications AFRI 5/AFRI 6, et du fuel-oil conforme aux exigences MARPOL.



### ❖ la construction de nouveaux bacs de stockage et pipeline des produits pétroliers en vue d'améliorer la logistique et accroître les capacités

L'année 2024 a connu l'achèvement des travaux de construction d'une sphère de 1 000 Tonnes Métriques GPL à Bonabéri.

En outre, les travaux de construction de deux (02) réservoirs de produits pétroliers de **6 500 m<sup>3</sup>** chacun, et le revamping de la défense contre incendie (DCI), de la pomperie produits et du poste de chargement camions citernes au dépôt de MBOPPI, se sont poursuivis. Rendu au mois de novembre 2024, le taux d'exécution des travaux est estimé à **35%**.

### ❖ la valorisation des ressources en gaz naturel

L'usine flottante de liquéfaction du gaz naturel exploitée par le consortium SNH/PERENCO/GOLAR a exporté au 31 octobre 2024, environ **1 154 308 TM de Gaz Naturel Liquéfié**. Par ailleurs, son unité de production du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) a mis sur le marché national un volume de **26 140 TM** dudit produit.

**Dans le domaine des énergies renouvelables**, il convient de rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des solutions prescrites par le **CHEF DE L'ETAT** pour améliorer l'offre en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN), deux centrales solaires photovoltaïques modulaires d'une capacité totale de **35,8 Mégawatts-crêtes (MWc)** ont été installées à Maroua et Guider, et mises officiellement en service le 22 septembre 2023.

En 2024, l'action du MINEE a donc consisté à suivre l'opérationnalisation des dites centrales solaires mais aussi d'amorcer la structuration d'une seconde phase pour une capacité additionnelle de **28,6 Mégawatts-crêtes** avec **19,2 MWh** de stockage.

A ce jour, les deux premières centrales solaires de Maroua et Guider ont déjà injecté environ 104,16 Gigawatts heures d'énergie électrique dans le RIN, équivalent à une économie de plus de **41 milliards FCFA**, si cette énergie avait été produite à partir des centrales thermiques au gasoil comme par le passé.

S'agissant de la seconde phase qui consiste à l'extension des deux premières centrales, un contrat de location-rétrocession a été signé entre la société ENEO et l'entreprise SCATEC-RE-LEASE en date du 05 juin 2024. La réalisation de cette phase du projet est facilitée par une garantie financière d'une valeur de **6 milliards FCFA**, au profit de la société ENEO et pour laquelle le MINFI a déjà marqué son accord de principe. La procédure d'octroi de cette garantie financière est en cours au niveau du MINFI.

Les ouvrages de ladite phase seront constitués de **1 040 trackers** solaires équipés de **52 000** panneaux solaires bifaciaux en silicium monocristallin d'une capacité unitaire moyenne de **550 Wc**. Les batteries sont de type LFP (Lithium – Fer – Phosphate) présentant un cycle de vie plus long et permettant d'assurer la fourniture de l'énergie électrique pendant la période de pointe dans la nuit.

Outre ce projet, le Gouvernement poursuit les discussions en vue de finaliser avec des partenaires privés, les études et les contrats de licence des autres projets solaires prescrits par le CHEF DE L'ETAT, notamment :

### ❖ le Projet solaire Ngaoundéré – Massiwol

Ce projet consiste en la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de **30 MWc + 20 MWh** de stockage dans la localité de Massiwol, Commune de Martap, Département de la Vina,

Région de l'Adamaoua, par la société GDS ORION SOLAIRE NGAOUNDERE SAS en mode IPP (Independent Power Producer). Les études y relatives sont achevées et un projet de contrat d'achat de l'électricité entre le Partenaire et ENEO a été établi.

La procédure d'instruction du dossier de demande de licence de production est quasiment achevée au niveau de l'ARSEL. Il ne reste plus que l'optimisation du tarif de vente d'électricité qui doit être aussi compétitif que celui actuellement pratiqué au niveau des centrales solaires de Maroua et Guider.

#### ❖ Le Projet solaire Ngaoundéré - Malang

Ce projet consiste en la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de **35 MWc + 25 MWh** de stockage dans la localité de Malang (Ngaoundéré), Commune de Ngaoundéré 3ème, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, par la société DANG SOLAR en mode IPP (Independent Power Producer).

Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ont été validées, et les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) sont en cours de finalisation notamment en ce qui concerne les études d'intégration au Réseau Interconnecté Nord et les études géotechniques, dont la réalisation se fait conjointement et respectivement avec la SONATREL et le LABOGENIE.

#### ❖ Le projet de développement de deux (02) mini-centrales hydroélectriques de Bafang et Manjo

Les études de faisabilité de ce projet ont été réalisées par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), respectivement sur la rivière Mouankeu à Bafang pour une puissance de **3.4 MW**, et sur la rivière Dibombé à Manjo pour une puissance de **4.6 MW**.

En 2024, l'action du MINEE a consisté en la poursuite de la sécurisation foncière des sites du projet. A cet effet, le MINEE a mobilisé dans le cadre de son budget d'investissement public, des financements pour la réalisation des travaux de constat et d'évaluation des biens mis en cause et des personnes susceptibles d'être affectées par le projet. Les rapports des commissions de constat et d'évaluation y afférents restent attendus.

#### ❖ Développement d'une centrale hydroélectrique au Mungo Falls

Ce projet consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique de capacité 95 MW sur le fleuve Mungo, dans Le Département du Koupe-et-Manengouba, Région du Sud-Ouest.

En exécution des Très Hautes Instructions du **CHEF DE L'ETAT**, un Accord-Cadre a été signé en date du 21 février 2024 avec la société BERKELEY ENERGY, pour le développement dudit projet. Les études de faisabilité sommaires ont été réalisées. **Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, a marqué son accord pour délivrer un avis juridique qui va faciliter le développement dudit projet sans recourir à la procédure d'appel d'offres.

## 2- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'ENERGIE

Dans le cadre de ce programme, les prévisions pour 2024 ont visé :

- » l'augmentation et l'amélioration de l'accès des opérateurs économiques et des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- » l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'accès à l'énergie et le renforcement des capacités institutionnelles en la matière.



## S'agissant de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer significativement le taux d'accès à l'électricité surtout en milieu rural.

Pour le compte de l'exercice 2024, l'action du Gouvernement pour améliorer l'accès à l'énergie a porté sur les extensions des réseaux interconnectés dans l'ensemble des dix (10) Régions et l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques.

Ainsi, les actions menées en 2024 dans ce cadre ont permis :

- l'électrification de **109** localités via le Budget d'Investissement du MINEE ;
- l'électrification de **70** localités, la construction /extension de **271 km** de réseaux MT, MT/BT et BT, le déploiement de plus de **2 958 poteaux en béton** à travers le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE), la réalisation de **200 000 branchements** dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les localités sous desservis (PE-RACE), à travers le « Fonds Revolving ».
- la poursuite des travaux d'électrification sur financement BID phase II et BADEA.

Concernant la régulation du secteur de l'électricité, le contrat d'accès au réseau de transport entre la SONATREL et NHPC a été signé. Les projets des contrats de concessions de production d'électricité d'Hydromekin et EDC respectivement pour les centrales hydroélectriques de Mekin et de Memeve'ele/Lom Pangar sont en cours de validation.

Outre, les projets suscités, une série d'études démarrera d'ici la fin d'année 2024 ; ces études concernent :

- le diagnostic du concessionnaire de distribution assorti de son plan de redressement ;
- la rédaction de la stratégie nationale d'électrification ;
- l'impact de l'augmentation des tarifs sur les tranches sociales vulnérables ;
- l'analyse et la cartographie des foyers de fraude de l'électricité au Cameroun.

Concernant la réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz, elle s'est poursuivie à travers la construction et la mise en exploitation de **vingt-deux (22) nouvelles stations-service** depuis le début de l'année, portant à **926** le nombre total de stations-service au 31 octobre 2024 sur l'ensemble du territoire national, dont **45%** (411 stations-service) en zone rurale.

En outre, la lutte contre la fraude des produits pétroliers s'est intensifiée sur l'ensemble du territoire national et plus précisément le long des axes routiers. Elle a permis de saisir **564 160 litres** tous produits confondus au 31 octobre 2024. Le Programme de Marquage Chimique des Produits Pétroliers a permis de passer d'un taux de pollution de **36 %** en 2011 à **0,7 %** au 31 octobre 2024.

En ce qui concerne les Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie, les actions ont porté sur les principaux projets suivants :

### ❖ Le Projet d'électrification rurale de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques 3e phase : 200 localités (1ère tranche 87 localités)

En 2024, l'action du Ministère a porté sur la poursuite des travaux de construction des centrales solaires et des réseaux électriques associés de la troisième phase (tranche 1 de 87 localités) démarrés en décembre 2023. A date, le taux global d'exécution technico-financier est de **77%** avec un taux de consommation des délais de **50%**. L'Agence de l'Electrification Rurale assure la Maîtrise

d'œuvre publique.

Sur les 87 localités, les travaux sont en cours sur **79 sites**. Une centrale, notamment celle de BINDOUMBA dans l'Arrondissement de Djoum, Département du Dja et Lobo, Région du Sud est complètement achevée et mise en service depuis le mois d'avril 2024. Les travaux de construction de dix autres centrales sont également achevés ; leur mise en service interviendra après l'achèvement des travaux de construction des réseaux de distribution d'énergie électrique associés.

#### ❖ Activités de Suivi, Contrôle et Optimisation des factures d'Electricité dans les Administrations Publiques

Les activités de Suivi, Contrôle et Optimisation des Factures d'Electricité du secteur public, action conjointe MINEE-MINFI s'inscrivent dans le cadre du Programme National de Maîtrise d'Energie. Elles ont pour but de veiller à ce que l'Etat paye le juste prix de sa consommation d'électricité des bâtiments publics et celui de l'éclairage public débarrassé des anomalies de facturation.

Sur la base des études diagnostiques réalisées, il ressort que des économies financières de l'ordre de **10% à 20%** par an, peuvent être obtenues ; soit un minimum de **3 à 5 milliards FCFA/an**.

Les travaux réalisés sur un échantillon de **267** abonnés MT sur l'ensemble des **428** abonnés publics identifiés au 31 décembre 2023, ont permis de démontrer que les puissances souscrites par l'Etat lors des abonnements sont anormalement élevées, dépassant les **56 MW** pour des besoins réels de seulement **17 MW**.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2024, le MINEE a instruit la société ENEO de procéder à un ajustement des puissances souscrites des abonnés MT de l'Etat de **56 MW** à une puissance raisonnable de **17 MW** ; ce qui a permis d'obtenir les premiers résultats concrets, notamment une économie financière effective de **624 millions 700 mille FCFA** sur la facture d'électricité de l'Etat, réalisée de décembre 2023 à février 2024. D'après ENEO, d'ici la fin d'année 2024, ces économies se chiffreront autour de **2 milliards 400 millions FCFA** au profit de l'Etat.

Il convient de souligner que, ces économies financières seront davantage importantes dans la mesure où le MINEE entend mener plusieurs actions similaires sur l'étendue du territoire dans les prochains mois. Il s'agit notamment d' :

- optimiser les postes MT clients Etat par l'installation des batteries de condensateurs ;
- assainir le fichier des abonnés MT et BT par une collecte de données technique, contradictoire et opposable à ENEO ;
- entamer l'analyse des factures BT pour l'ensemble des 16 846 abonnés de l'Etat ;
- engager l'analyse de la cohérence des index de la facturation et la vérification du calcul des factures de l'Etat à l'aide du logiciel VSOFTE ;
- mettre en place des actions d'efficacité énergétique ;
- mettre en place des mécanismes d'optimisation de l'éclairage public.

#### ❖ Projet de mise en place du Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires

Dans le cadre de la coopération internationale en matière de la promotion et du développement des énergies renouvelables, le Cameroun a bénéficié en 2023 d'un Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires (STAR-C), octroyé par l'Alliance Solaire Internationale (ASI).

En effet, dans le cadre des activités dudit organisme dont les statuts ont été ratifiés à la fa-



veur du décret présidentiel n°2022/170 du 23 mai 2022, et conformément au Très Haut Accord du **Président de la République**, un protocole d'accord a été signé le 10 janvier 2023 entre le MINEE et l'ASI pour la mise en place dudit Centre.

Pour mémoire, le STAR-C est un centre de technologie, de connaissance et d'expertise sur l'énergie solaire qui vise à développer une main d'œuvre locale qualifiée, incuber les entreprises du domaine de l'énergie solaire, participer à la normalisation des produits solaires et à la vérification de la qualité desdits produits sur le marché intérieur.

En 2024, les études pour la mise en place dudit Centre ont été réalisées avec l'assistance technique des experts de l'ASI. Le bâtiment devant l'abriter a été obtenu et le premier lot des équipements est arrivé en fin septembre 2024 au Cameroun.

### 3- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Dans le cadre de ce programme, les actions menées par le MINEE au cours de l'année 2024 ont permis :

#### ❖ La mise en service des installations et ouvrages du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS)

En effet, les installations du PAEPYS ont été mises en service le 20 août 2024. Elles fournissent depuis lors un volume d'eau supplémentaire de 300 000 m<sup>3</sup>/jour, permettant de couvrir les besoins en eau potable des populations de la ville de Yaoundé et ses environs au-delà de l'année 2040.

Pour assurer une intégration harmonieuse de l'eau du PAEPYS dans le réseau de distribution actuel de la CAMWATER, **LE CHEF DE L'ETAT** a instruit la mise en œuvre d'un **projet de reconfiguration du réseau de la ville de Yaoundé**.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu la réalisation de nouvelles stations de pompage et de reprise, la construction de nouveaux réservoirs de stockage, l'extension des réseaux secondaires et tertiaires, et le branchement d'au moins **100 mille** nouveaux ménages. Rendu au mois de novembre 2024, le processus de contractualisation des entreprises en charge des travaux se poursuit.

En attendant la réalisation effective de ces travaux, le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**, a décidé de l'octroi d'un appui spécial de **10 milliards FCFA** à la CAMWATER pour effectuer des travaux urgents en vue d'atteindre le maximum des populations qui résident dans les quartiers périphériques de Yaoundé et même les banlieues. Il s'agit entre autres de la construction d'environ 100 km de canalisation et la réalisation de **200 mille nouveaux** branchements ; ce qui permettra de couvrir les besoins supplémentaires d'au moins **1 000 000** d'habitants de Yaoundé et environs, avant la fin de l'année 2025.

#### ❖ Mégaprojet d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri (400 000 m<sup>3</sup>/jour)

A l'instar du PAEPYS, le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE** a instruit la mise en œuvre d'un projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala et ses environs, à partir du fleuve Wouri.

Ce projet a vocation à renforcer la production en eau potable dans la ville de Douala avec une offre supplémentaire de **400 000 m<sup>3</sup>/jour**. A date, les études d'Avant-Projet Sommaire et Détaillé sont achevées, l'assistance géotechnique avec le LABOGENIE se poursuit, les travaux des Commissions de Constat et d'Evaluation des biens mis en cause (CCE) des Départements du Moundou et

du Wouri se poursuivent.

❖ **Travaux de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes, financé par Eximbank China**

Lancés en fin d'année 2023, les travaux de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes qui doivent être réalisés dans un délai de 36 mois, affichent au mois de novembre 2024, un taux d'avancement global de **6%** pour l'ensemble des villes concernées soit **15%** pour Maroua, **8%** pour Garoua et **5%** respectivement pour Garoua-Boulaï, Yabassi et Dschang.

Le projet permettra d'améliorer de manière significative la desserte en eau dans ces villes, avec une production journalière supplémentaire totale de **107 000 m3**.

❖ **Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire**

Ce projet vise la remise en état de fonctionnement de **350 stations SCANWATER** existantes sur l'ensemble du territoire, avec comme innovation, l'alimentation des dites stations en énergie solaire. La première phase de ce projet qui a obtenu le visa de maturité du MINEPAT, concerne **239 stations SCANWATER** dans six (06) Régions du Cameroun (Adamaoua, Est, Centre, Sud, Littoral et Ouest). La signature de la convention de financement y afférente est attendue en vue du démarrage effectif des travaux en 2025.

❖ **Plan d'Urgence Triennal pour l'amélioration de la croissance économique (PLANUT) volet Eau**

Le PLANUT volet Eau consiste en la réalisation sur le territoire national de 19 systèmes d'Adduction d'Eau Potable et 900 forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) pour la première phase (PLANUT I) et la construction de **1 057 forages PMH** dans les régions septentrionales pour la deuxième phase (PLANUT II). Il convient de souligner que cette deuxième phase fait partie du Projet présidentiel de construction de **3 000 forages PMH** dans le Septentrion.

Rendu au mois de novembre 2024, **1 794 forages** et 19 AEP ont été réalisés. En outre, les discussions relatives à la recherche de financement se poursuivent pour la mise en œuvre d'une 3ème phase du PLANUT visant notamment la construction de **1 926 forages PMH** dans ces régions.

❖ **Programme de sécurisation des ressources en eau et d'amélioration de l'accès aux ouvrages et services d'eau potable et d'assainissement au Cameroun (SEWASH)**

Ce programme, en cours de préparation avec l'appui de la Banque Mondiale, vise l'amélioration de l'accès des populations camerounaises aux services durables d'eau, d'assainissement et d'hygiène d'ici 2035 à travers :

- le renforcement du dispositif juridique et institutionnel du secteur de l'eau ;
- l'accroissement significatif de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement ;
- la création de nouvelles infrastructures de mobilisation et de stockage de la ressource en eau ;
- l'amélioration de la gestion des ressources en eau pour leur meilleure sécurisation.

Rendu au mois novembre 2024, la maturation de la phase 1 de ce Programme est en cours de finalisation.

❖ **Le projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP)**



Le Projet PEMVEP a permis de réaliser des études APS, APD et EIES pour la construction de **cinq (05)** retenues collinaires et l'aménagement de **1 024 hectares** de périmètres irrigués dans la région du Nord. Il s'agit des sites de Barkehi et Ndjam-Badi dans le Département de la Bénoué, Poli dans le Département du Faro, Mousgoy et Bassira dans le Département du Mayo-Louti.

Dans le cadre de la préparation du programme SEWASH susmentionné et du Programme agroindustriel dans le septentrion (avec l'appui de la Banque Africaine de Développement), des études complémentaires au PEMVEP sont en cours de réalisation. Il s'agit : (i) des études de danger et de sécurité de barrages, (ii) des études sur la résilience aux changements climatiques, (iii) des plans d'aménagement et de réinstallation, (iv) des plans de mobilisation des parties prenantes et (v) des plans de restauration des moyens de subsistance.

Le taux d'avancement au mois de novembre 2024 est de **30%**. A terme, les **19,2 millions** de m<sup>3</sup> d'eau mobilisées seront affectées aux activités agricoles, pastorales et halieutiques.

#### ❖ Poursuite du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU)

Financé avec l'appui de la Banque Islamique de Développement, ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide dans les zones rurales du pays, grâce à la construction de **systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP)** dans **soixante (60)** villages, d'une part, et l'installation de **2 220 latrines** dans les lieux publics (Hôpitaux, écoles et marchés), d'autre part.

Rendu au mois de novembre 2024, les activités suivantes ont été menées :

- la finalisation de la collecte des données ;
- la révision des études de faisabilité (APS, APD et DAO) pour les systèmes d'AEP dans 60 villages ;
- la soumission du document de projet au MINEPAT pour suite de la procédure de recherche de financement.

#### ❖ Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes MRU)

Rendu au mois de novembre 2024, le taux d'avancement global du projet est estimé à **86,44%**. L'activité restante est la finalisation des études techniques de 350 APS et APD de 300 mini-systèmes d'AEP.

### 4-EXECUTION DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

L'objectif visé par ce programme est d'assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE. A cet effet, les activités suivantes ont été menées :

- **dans le cadre de la coordination et du suivi des activités**, les activités de la chaîne Programmation-Planification-Budgétisation-Suivi et évaluation (PPBS) et du contrôle de gestion stratégique et opérationnel se sont déroulées comme recommandées par les textes encadrant la gestion budgétaire. A ce titre, la Coordination des activités a été menée et le MINEE a pris part aux différents rendez-vous de la chaîne PPBS. En outre, les missions de veille en matière d'eau et d'électricité se poursuivent sur l'ensemble du territoire national pour un maintien de la

qualité du service public aux populations.

- **dans le cadre de l'élaboration des documents de stratégie et techniques au MINEE**, le rapport d'analyse de la cohérence des indicateurs et les objectifs du cadre logique ont été validés lors des travaux de revue des programmes ; le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2025-2027) a été élaboré par les acteurs de la performance du MINEE et validé par les services conjoints du MINEPAT et du MINFI lors des Conférences Elargies de Programmation et Performances Associées. Aussi, le rapport des activités budgétisées de l'exercice 2024 relatif au suivi de l'évaluation des activités a été élaboré et transmis aux Services du Premier Ministre.
- **dans le cadre de la gestion financière et budgétaire au MINEE**, sur le plan de la performance, le Rapport Annuel de Performance (RAP 2023) et le Projet de Performance Annuel (PPA 2025), ont été respectivement validés par le MINFI et le MINEPAT. Pour un taux d'exécution financière du Budget 2023 de **76,43%** et celui de l'exercice 2024 au premier semestre de **33,60%**. Les Dépenses engagées non ordonnancées ont été prises en charge pour un montant de **56 millions 417 miles de FCFA**. Aussi, pour ce qui est de la prise en charge de la contrepartie de l'Etat dans les projets à financement conjoint, les frais relatifs aux taxes et droits de douanes suite à l'importation des matériels y relatifs ont payés ; des cadres de concertation pour le suivi de l'exécution des projets à financement extérieur se sont tenus dans l'optique d'améliorer l'état de mise en œuvre desdits projets.
- dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du Personnel, le MINEE a lancé les travaux de construction de son immeuble siège ainsi que de certaines délégations (Extrême-Nord, les hauts plateaux), tandis que d'autres ont également été réhabilitées. Sept (07) Délégations Régionales et Départementales sont actuellement en instance de livraison du mobilier de bureau et dix (10) du matériel informatique. Quant au matériel technique (sondes, GPS, kits de contrôle), il est en attente de livraison dans les services centraux.
- dans le cadre du développement des ressources humaines, les capacités des personnels ont été renforcées à travers l'organisation des séminaires de formation divers, et la promotion du bilinguisme à travers l'organisation des formations linguistiques (français et anglais).

## B- DIFFICULTES RENCONTREES

Plusieurs difficultés ont impacté négativement la mise en œuvre des projets dans le cadre de l'exécution du budget 2024 sus évoquée, entre autres :

- la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a rendu difficile l'accès à certains sites, influençant ainsi le niveau d'exécution des travaux d'hydraulique et d'électrification ;
- la non-mobilisation à temps des Fonds de Contrepartie des projets ayant des conventions de financement a impacté négativement l'évolution constante des travaux à financement conjoint ;
- la libération tardive de certaines emprises foncières n'a pas permis l'exécution des travaux prévus sur les sites concernés, réduisant ainsi le taux d'exécution du projet.

## C- PERSPECTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**Dans le domaine de l'électricité, et s'agissant de la production, il sera question de :**



- mettre complètement en service l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal en vue de l'injection des **420 MW** dans le RIS;
- poursuivre la maturation des projets d'aménagements hydroélectriques de Kikot (**500MW**), Grand Eweng (**1034 MW**), Minkouma (**300MW**), Chollet (**600 MW**), Menchum (**75 MW**), Bini à Warack;
- poursuivre la maturation des projets des centrales thermiques à gaz de Limbé et Bekoko;

#### **Pour ce qui est du transport de l'énergie électrique, il s'agira de :**

- mettre en service les lignes 90 kV Bertoua-Abong-Mbang, Bertoua-Batouri ainsi que les postes associés ;
- achever les travaux de construction du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé ;
- démarrer les travaux du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala ;
- démarrer les travaux du projet de construction de la ligne **400 kV** Nachtigal-Bafoussam;
- poursuivre les travaux de construction de l'interconnexion électrique en **225 kV** des Réseaux Interconnectés Sud et Nord (RIS-RIN) et Tchad-Cameroun ;
- achever la réalisation du projet de remise à niveau des réseaux de transport.

Relativement à la mise en œuvre du **Plan d'Action Prioritaire** à travers le programme PforR, financé par la Banque Mondiale et le Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Electricité, financé par la Banque Africaine de Développement, il s'agira de :

- augmenter les capacités de transformations des postes électriques, à l'effet de capter près de **158 MW** de nouvelles demandes industrielles et des ménages, ainsi qu'une augmentation de près de **60,5 MW** des capacités industrielles existantes ;
- installer **450 000** compteurs communicants pour les besoins de conversion, normalisation, reprise et nouveaux branchements ;
- installer **16 930 points** de comptage dans les bâtiments administratifs et pour les réseaux d'éclairage public ;
- installer environ **11 000 compteurs** Intelligents pour la gestion des flux sur les postes MT/BT ;
- améliorer la qualité du service public de l'électricité à travers le renforcement, la réhabilitation et l'extension des réseaux d'ossature, le remplacement de plus de **11 000 poteaux** bois en poteaux en béton.
- poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) dans le volet Electricité ;

#### **Pour ce qui est des aspects réglementaires, il sera question de :**

- procéder à la signature de l'arrêté conjoint MINEE-MINFI relatif aux conditions de facturation et aux modalités de paiement des factures de consommation de l'administration publique ;
- poursuivre avec la mise en œuvre de la décision tarifaire visant le paiement progressif du coût de service aux clients MT ;
- valider le plan de redressement du concessionnaire de distribution;

- achever l'inventaire des actifs de distribution dans les Régions du Centre et du Littoral ;
- achever l'inventaire des actifs de stockage d'eau dans les barrages de la Mape, Mbakaou et Mbamendji.

#### **Dans le domaine des produits pétroliers, il s'agira de :**

- recruter un Cabinet spécialisé de réputation internationale pour la réalisation des études technico-économique et financière approfondies (Bankable Feasibility Study) et des études de base dites FEED (Front End Engineering & Design) en vue du lancement des travaux du projet de réhabilitation de la SONARA ;
- augmenter les capacités de stockage des produits pétroliers par la construction de nouveaux bacs ;
- poursuivre l'approvisionnement du pays en produits pétroliers ;
- poursuivre la maturation du projet de construction d'un terminal à hydrocarbures de Kribi.

#### **Dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, le Ministère de l'Eau et de l'Energie entend**

- poursuivre les travaux du projet d'électrification de **200 localités** (1ère tranche : 87 localités) par systèmes solaires photovoltaïques dans les 10 Régions ;
- poursuivre le développement des petites centrales hydroélectriques de Bafang, Manjo, Sole et Mungo Falls ;
- démarrer les travaux de la phase 2 du projet de construction des centrales solaires photovoltaïques modulaires de Maroua et Guider ;
- finaliser le développement du projet de construction des centrales solaires du Grand Nord connectées au réseau notamment à Ngaoundéré (Massiwol et Malang) ;
- finaliser la maturation du projet de construction de **360 centrales** solaires dans six communes des Régions du Sud, Est et Extrême-Nord (Meri, Tokombéré, Gashiga, Kar-Hay, Meyomes-sala, Doumé) ;
- poursuivre les activités de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité du secteur public.

#### **Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide, il sera question de :**

- poursuivre et achever l'intégration en urgence du PAEPYS au réseau CAMWATER dans la ville de Yaoundé ;
- démarrer les travaux du Mégaprojet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala et ses environs, à partir du fleuve Wouri (**400 000 m3/jr**) ;
- démarrer les travaux de réhabilitation de 350 stations SCANWATER ;
- poursuivre les travaux du projet d'alimentation en eau potable dans **neuf (09)** villes phase 2 : Maroua, Garoua, Garoua – Boulaï, Dschang et Yabassi ;
- poursuivre les travaux du lot 2 du projet d'alimentation en eau potable et assainissement dans 18 centres secondaires : Akono, Ngoumou, Ebolowa, Bafia, Sangmelima et Kousseri ;
- finaliser la maturation du Programme SEWASH, signature de la convention de financement avec la Banque Mondiale et démarrer les activités dudit Programme ;



- poursuivre la mise en œuvre du projet d’Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU) dans 60 localités sous financement BID ;
- réaliser les travaux de construction de quelques infrastructures de production d’eau potable d’une capacité journalière de plus de **100 m3/jr** dans certaines localités (Minkan, Ekondo Titti, Mundemba, Atinok, Dinde village, etc.) ;
- poursuivre l’accompagnement de la mise en œuvre du Plan Intégré d’Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) dans le volet Eau ;
- mener les interventions d’urgence en eau et assainissement liquide sur le territoire national, et particulièrement dans la région de l’Extrême Nord en réponse aux inondations.

### III. PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET DE L’EXERCICE 2025

**Madame la Présidente ;**

**Honorables membres de la Commission ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Pour mieux soutenir toutes ces préoccupations évoquées en tout début de mon propos et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, le projet de budget 2025 que je soumetts à votre appréciation, épouse les contours des années précédentes.

Ainsi, le budget du Sous-secteur Eau et Energie à ouvrir au titre de l’exercice 2025, est de **493 milliards 358 millions 500 mille FCFA** en Autorisations d’Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP). Il est réparti ainsi qu’il suit :

- **Dépenses en capital : Dépenses en capital : 419 milliards 928 millions 500 mille FCFA ;**
- **Dépenses courantes : 73 milliards 430 millions de FCFA.**

Les Dépenses en capital se déclinent par nature de grande masse ainsi qu’il suit :

<b>Ressources Externes</b>	<b>230 milliards de FCFA</b>
<b>Fonds de Contrepartie en dépenses réelles</b>	<b>21 milliards 500 mille FCFA</b>
<b>Fonds de Contrepartie en taxes et droits de douanes</b>	<b>05 milliards 800 millions de FCFA</b>
<b>Appui budgétaire sectoriel (Banque Mondiale)</b>	<b>76 milliards 300 millions de FCFA</b>
<b>Appui budgétaire sectoriel (Banque Africaine de Développement)</b>	<b>48 milliards 800 millions de FCFA</b>
<b>Transferts aux CTD</b>	<b>12 milliards 100 millions de FCFA</b>

<b>Transfert aux Entreprises et Etablissements Publics</b>	<b>8 milliards de FCFA</b>
<b>Autres ressources en capital</b>	<b>17 milliards 428 millions 500 mille FCFA</b>

Les Dépenses courantes se présentent comme suit par titre :

**Fonctionnement Ressources Externes : 900 millions de FCFA ;**

**Dépenses de personnel : 04 milliards 222 millions de FCFA, dont :**

- » **Salaires : 03 milliards 767 millions de FCFA ;**
- » **Autres Dépenses de Personnels : 455 millions de FCFA**

**Dépenses de Biens et services : 02 milliards 508 millions de FCFA**

**Transferts et subvention de fonctionnement aux Entreprises et Etablissements publics : 65 milliards 800 millions de FCFA**

La déclinaison du Budget 2025 par programme se présente dans le tableau ci-après :

<b>Programme</b>	<b>Montant (milliers de FCFA)</b>		<b>Pourcentage CP (%)</b>
	<b>Autorisation d'Engagement (AE)</b>	<b>Crédit de Paiement (CP)</b>	
Offre d'énergie	201 638 774	201 638 774	40,87
Accès à l'énergie	146 182 372	146 182 372	29,63
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	62 274 020	62 274 020	12,62
Gouvernance et appui institutionnel	83 263 334	83 263 334	16,88
<b>Total</b>	<b>493 358 500</b>	<b>493 358 500</b>	<b>100,00</b>

De manière plus détaillée, les ressources dédiées à l'investissement public par programme se présentent ainsi qu'il suit :

**1. Offre d'énergie :** Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'exercice 2025 s'élèvent chacun à **200 milliards 738 millions 774 mille FCFA**, ci-après ventilés :

<b>Ressources externes</b>	<b>157 milliards de FCFA</b>
<b>Fonds de contrepartie en dépenses réelles</b>	<b>14 milliards 865 millions de FCFA</b>



Ressources Internes Ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	<b>6 milliards 757 millions 935 mille FCFA</b>
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	<b>01 milliard 417 millions 968 mille FCFA</b>
Appuis budgétaires sectoriels (BM, BAD)	<b>20 milliards 697 millions 871 mille de FCFA</b>

Les ressources du programme 016 « Offre d'énergie » sont réparties entre les grands projets concourant à l'augmentation de la production et du transport de l'énergie électrique.

En effet au cours de l'exercice 2025, il s'agira principalement de :

- poursuivre la construction des ouvrages connexes de l'usine de pied de LOM PANGAR notamment les lignes 90 KV Bertoua-Abong Mbang et Bertoua- Batouri ;
- achever les travaux de construction du projet de renforcement et stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Yaoundé ;
- achever et mettre en service le Projet de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité ;
- poursuivre le projet d'interconnexion des réseaux Nord et Sud et démarrer les travaux d'interconnexion Tchad-Cameroun, ainsi que le projet de renforcement et stabilisation du réseau de transport d'électricité de la ville de Douala ;
- démarrer les travaux du projet de construction d'une ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam et ses ouvrages connexes ;
- démarrer les travaux du projet d'électrification par systèmes solaires photovoltaïques de 200 localités au Cameroun

Par ailleurs, un pan a été mis sur la prise en charge des indemnités des populations impactées par les projets et le paiement des arriérés issus des travaux d'aménagement routier menant au projet Memve'ele. Un accent a aussi, été porté sur la prise en charge des décomptes relatifs à la mise en service de l'usine de pieds de Lom Pangar et la prise en charge des indemnités suite à l'occupation des emprises par les travaux du projet de transport notamment la construction des lignes Yaoundé - Abong-Mbang et Nkongsamba-Bafoussam en 225 kV et la maîtrise d'œuvre pour le projet d'Aménagement hydroélectrique sur la Menchum.

Le restant des ressources permettra le financement du renforcement des postes sources pour la captation des nouvelles demandes industrielles, de la réalisation des études d'analyse de 10 centrales thermiques isolées en vue de leur hybridation au solaire et la prise en charge des différents maître d'œuvres pour le contrôle et la surveillance de la conception, construction et mise en service de certains projets.

**2. Accès à l'énergie :** Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'exercice 2025 s'élèvent chacun à **146 milliards 182 millions 372 mille FCFA** et, ci-après ventilés :

Ressources externes	<b>30 milliards de FCFA</b>
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	<b>01 milliard 635 millions de FCFA</b>
Ressources internes ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	<b>03 milliards 245 millions 243 mille FCFA</b>

Ressources Transférées	<b>06 milliards 100 millions de FCFA</b>
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	<b>400 millions de FCFA</b>
Appuis budgétaires sectoriels (BM, BAD)	<b>103 milliards 802 millions 129 mille FCFA</b>
Transfert en Capital aux EP	<b>1 milliard de FCFA</b>

Nous relevons que l'essentiel des ressources de ce programme est constitué des appuis budgétaires dédiés au Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Electricité (PAR-SEC) et au Programme for Results (PforR) financés respectivement par la BAD et la BM. Ces ressources permettront entre autre : (i) l'acquisition et l'installation de 16 930 compteurs communicants dans les bâtiments administratifs ; (ii) l'acquisition et l'installation de 11 000 compteurs intelligents dans les postes MT/BT pour la gestion des flux d'énergie ; (iii) l'acquisition et l'installation de **450 000 compteurs** communicants pour les besoins de conversion, normalisation, reprise et nouveaux branchements ;, Le remplacement de **11 000 supports** bois par des supports bétons, ainsi que la réhabilitation, l'extension la construction des réseaux d'ossatures . Le reste des ressources est consacré à :

- la poursuite de l'électrification des zones non desservies à travers le PERACE ; la poursuite des autres programme d'électrification à financement conjoint dans trois (3) régions (Nord, Extrême-Nord et Adamaoua), et cinq (5) régions (Adamaoua, Centre, Nord, ouest et Sud sur financement BID et BADEA;
- la construction du point rural de distribution des Produits Pétroliers et du Gaz domestique dans l'arrondissement de Ndélélé.

Par ailleurs, en vue d'accompagner le processus de décentralisation et conformément aux orientations de la Circulaire portant préparation du budget au titre de l'exercice 2025, l'enveloppe dédiée aux ressources transférées aux Collectivités territoriales décentralisées s'élève à **06 milliards de FCFA**, soit une hausse de plus de **450 millions de FCFA** par rapport à l'exercice 2024.

**3. Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide :** le budget du programme 138 en Autorisations d'Engagement et en Crédits de Paiement pour l'exercice 2025 s'élève chacun à **62 milliards 274 millions 020 mille FCFA**. Ce budget se décline comme suit :

Ressources externes	43 milliards de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	05 milliards de FCFA
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	02 milliards 274 millions 70 mille 364 FCFA
Ressources transférées	06 milliards de FCFA
Transfert EP (CAMWATER)	06 milliards de FCFA

Les ressources dédiées à ce programme sont essentiellement consacrées à :

- la prise en charge des décomptes des travaux de reconfiguration du réseau d'eau potable de la ville de Yaoundé pour l'absorber la production du PAEPYS (**06 milliards**) ;
- la prise en charge des fonds de contrepartie au profit de la phase II du projet d'approvisionnement en eau potable de 09 villes (**3,5milliards**); l'achèvement des projets 18 centres secondaires lot 2 (Akono, Ngoumou, Bafia, Ebolowa;Kousseri et Sangmelima)



et l'amélioration de la desserte en eau potable de la ville de Yaoundé et 3 villes (Edea, Bertoua, Ngaoundéré) ;

- Le démarrage des travaux de réhabilitation de 350 stations Scanwater alimentées en énergie solaire ;
- La poursuite des travaux de maturation du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala à partir du Wouri ;
- La prise en charge des décomptes des travaux issus du programme des interventions d'urgence en approvisionnement en eau et des Interventions d'urgence en assainissement liquide.
- La réalisation des adductions d'eau potable et forages équipés de pompe à motricité humaine sur l'étendue du territoire national par les CTD dans le cadre du transfert de ressources et de compétences pour une enveloppe de **06 milliards de FCFA** soit une hausse de plus de **450 millions de FCFA** par rapport à l'exercice précédent.

**4. Gouvernance et Appui institutionnel dans le Sous-secteur Eau et Energie :** Le budget du programme 139 pour l'exercice 2025 en Autorisation d'Engagement et en Crédit de paiement s'élève à **10 milliards 733 millions 334 mille FCFA**. Ce budget se décline comme suit :

Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes	<b>05 milliards 800 millions de FCFA</b>
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	<b>03 milliards 333 millions 334 mille FCFA</b>
Transfert en Capital aux EP	<b>01 milliard de FCFA</b>
Appuis budgétaires sectoriels (BM, BAD)	<b>600 millions de FCFA</b>

L'une des dépenses majeures d'un montant de **05 milliards 800 millions de FCFA** est relative à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat par la prise en charge des taxes et droits de douanes inhérents à l'importation des matériels et équipements dédiés à l'exécution des projets à financement conjoint.

A cela s'ajoute celles réservées à poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège du MINEE et le transfert de ressources pour la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'ARSEL qui s'élèvent respectivement à **01 milliard 788 millions de FCFA** et à **01 milliard de FCFA**.

Les autres crédits d'investissement de ce programme d'un montant de **02 milliards 145 millions 334 mille FCFA**, sont destinés à la prise en charge :

- de la production des études et de la diffusion des données statistiques du secteur de l'eau de l'énergie édition 2025 ;
- de la maîtrise d'œuvre de l'immeuble siège du MINEE ;
- des activités visant l'amélioration du cadre de travail (acquisition du matériel et mobilier de bureau, des équipements informatiques et techniques, l'acquisition du logiciel de gestion du courrier, la construction et la réfection des bâtiments des services déconcentrés) ;
- des décomptes des travaux d'hydraulique et d'électrification engagés, exécutés et non ordonnancés pour un montant de **552 millions de FCFA**.

Par ailleurs, il convient de préciser que ce programme porte l'essentiel des dépenses courantes du chapitre 32, notamment une enveloppe de **72 milliards 530 millions de FCFA**, soient



**65 milliards 800 millions de FCFA** dédiées aux transferts en fonctionnement à la SONARA et à ENEO (subvention aux ménages), issus du dégrossissement des chapitres communs et **6 milliards 730 millions de FCFA** représentant les **autres dépenses courantes du MINEE** (les salaires des personnes, les biens et services et les autres dépenses de personnel).

**Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;**

**Honorables membres de la Commission ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette allocation budgétaire pour laquelle je sollicite votre approbation, permettra au Sous-secteur Eau et Energie de mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Il vous est loisible d'ailleurs de constater que les objectifs visés sont certes ambitieux mais réalistes. Il s'agit en fait de consolider les acquis d'une part, et de poursuivre le développement du Sous-secteur, d'autre part.

Aussi, voudrais-je, pour terminer, remercier personnellement chacun de vous, pour les efforts sans cesse consentis en faveur du département ministériel dont j'ai la charge.

Enfin, qu'il me soit permis de vous rassurer une fois de plus, de ma disponibilité à prendre en compte vos observations et suggestions et à apporter mes modestes éclairages aux interrogations éventuelles des membres de votre auguste Chambre.

Je vous remercie de votre très aimable attention. /



Designed by MATA Corp  
(+237) 699 42 58 69

# MINEE 2024